



COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'Administration et de la Direction Générale

A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société DARI COUSPATE du 25/12/2013 qui a approuvé les amendements des statuts instituant une société anonyme à Conseil d'Administration avec un Président et une Direction Générale et conformément à la loi n°20-05 qui a modifié et complété la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, le Conseil d'Administration s'est réuni le même jour en vue de mettre en place les dispositions et décisions qui en découlent.

1) Nomination du Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration ayant pris acte de la modification des statuts de la société DARI COUSPATE, adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 décembre 2013, accepte la démission de Mr Mohammed KHALIL de son poste de Président Directeur Général et le remercie pour les importantes réalisations accomplies dans le développement de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration donne à Mr Mohammed KHALIL quitus entier et définitif pour sa gestion et décide à l'unanimité de l'élire Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat restant à courir jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014. Mr Mohammed Khalil accepte sa nomination en qualité de Président du Conseil d'Administration.

2) Nomination du Directeur Général

Le Conseil d'Administration décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société Mr El Hassan KHALIL et confirme sa fonction d'administrateur pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014. Mr El Hassan KHALIL, qui accepte la fonction de Directeur Général assurera ses nouvelles responsabilités à partir du 3 Mars 2014.

3) Nomination d'une Directrice Générale Déléguée

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer en qualité de Directrice Générale Déléguée Mme Saida KHALIL, et confirme sa fonction d'administrateur pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Mme Saida Khalil qui accepte la fonction de Directrice Générale Déléguée assurera ses nouvelles responsabilités à partir du 3 Mars 2014.

Ces nominations qui s'inscrivent dans la continuité de l'équipe dirigeante de l'entreprise depuis plus d'une décennie ont pour finalité le renforcement de la stratégie de développement conduite depuis la création de DARI COUSPATE par son Président Mr Mohammed KHALIL.

L'équipe dirigeante rajeunie apportera ses compétences, son expertise et son dynamisme en vue d'assurer la pérennité et la croissance durable de DARI COUSPATE.

DARI COUSPATE S.A

Z.I. Ezzahra-Oulja Salé - Maroc - info@couscousdari.com